

## **CONCOURS « 30ème anniversaire d'Air Transat »**

### **RÈGLEMENT DU CONCOURS** **(ci-après le « Règlement »)**

Le concours « 30ème anniversaire d'Air Transat » (ci-après le « **Concours** ») est organisé par Transat Tour Canada Inc. faisant affaire sous Air Transat ci-après l'« **Organisateur** »). Le Concours se déroule à compter du 7 octobre 2017, à 00 h 01, heure de la Belgique (ci-après la « **Date d'ouverture du Concours** »), et se termine le 23 octobre 2017 à 23 h 59, heure de la Belgique (ci-après la « **Date de clôture du Concours** »).

#### **1. ADMISSIBILITÉ**

La participation au concours est entièrement gratuite et sans obligation d'achat.

Le Concours s'adresse à toute personne résidant en Belgique ou au Pays-Bas et ayant atteint l'âge de la majorité (18 ans) à la Date d'ouverture du Concours, à l'exception des employés, des agents et des représentants de l'Organisateur, de ses filiales, de ses sociétés affiliées, de ses agences de publicité ou de promotion, des fournisseurs de matériel, de prix et de services reliés au présent Concours et de tout autre intervenant directement relié à la tenue du Concours, ainsi que toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés.

#### **2. COMMENT PARTICIPER**

Pour participer au Concours, le participant (ci-après le « Participant ») devra faire l'achat d'un vol vers le Canada sur le site web d'Air Transat [www.airtransat.com](http://www.airtransat.com) entre le 7 et le 23 octobre 2017, pour un voyage entre le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et le 31 octobre 2018 (à l'exception des dates de voyage entre les périodes suivantes; du 22 décembre 2017 au 5 Janvier 2018 et du 12 juillet 2018 au 10 août 2018. Limite d'une participation par réservation durant la période de Concours entre la Date d'ouverture du Concours et Date de clôture du Concours.

#### **3. PRIX**

3.1 Un (1) prix (ci-après le « Prix ») sera attribué parmi toutes les réservations faites entre le 7 et le 23 octobre 2017, ainsi que parmi tous les courriels reçus avant la Date de Clôture du Concours. Le Prix consiste en le remboursement de la réservation faite par le Participant d'un montant maximum de € 1200 (mille deux cents euros). Aucune monnaie en espèce ou crédit ne sera remis au Gagnant si la réservation de ce dernier est inférieure à 1 200 €.

3.2 Le prix n'inclus pas l'hébergement, ni les dépenses personnelles.

#### **4. CONDITIONS RATTACHÉES AUX PRIX**

4.1 Les réservations sont sujettes à la disponibilité d'Air Transat au moment de la réservation. Les conditions générales d'Air Transat sont applicables (<https://www.airtransat.com/fr-BE/offres-speciales-vols-canada-be>). Les taxes et frais d'aéroport sont inclus dans le Prix. Les autres surcharges éventuelles, frais d'assurance, dépenses personnelles, assurance voyage personnelle et documentation de voyage ne sont pas inclus dans le Prix. L'Organisateur recommande fortement au Participant sélectionné de souscrire une assurance voyage au moment de la réservation.

4.2 À la date du voyage, le Gagnant et son accompagnateur doivent légalement avoir le droit de quitter la France et d'y retourner et doivent avoir légalement le droit d'entrer et de quitter le Canada. Ces derniers sont entièrement responsables d'obtenir à leurs frais toute documentation nécessaire au voyage requis par les autorités concernées, incluant, mais sans s'y limiter, les visas, passeports et certificats de vaccination. Ceux-ci doivent être obtenus avant le départ. Le Gagnant et son compagnon de voyage doivent respecter les dates de validité du Concours et accepter les options proposées par l'Organisateur, si cela s'avère nécessaire. Aucune prolongation du séjour ne sera permise.

4.3 Toutes les dépenses personnelles du Gagnant et de son compagnon de voyage relèvent de leur unique responsabilité. Le Gagnant et son accompagnateur sont responsables de leur propre transport au départ et à l'arrivée de l'aéroport international de départ, tel que déterminé par l'Organisateur. L'Organisateur n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit pour tout report, retard ou annulation du vol pour toute raison que ce soit, dont, notamment, mais sans s'y limiter, les conditions climatiques, le bris ou le défaut d'équipement.

4.4 Le Prix offert doit être accepté tel qu'offert et n'est ni échangeable, ni remboursable, ni transférable ou monnayable.

## 5. TIRAGES

5.1 Le tirage sera effectué le 25 octobre 2017 à 16h, heure de Montréal, aux bureaux d'Air Transat, situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal, Québec, Canada, H2X 4C2, par un représentant d'Air Transat.

## 6. RÉCLAMATION DU PRIX

6.1 Afin d'être déclaré gagnant, le Participant sélectionné doit :

6.1.1 être joint par téléphone ou par email par l'Organisateur du Concours dans les quarante-huit (48) heures suivant le tirage. S'il est impossible de rejoindre le Participant sélectionné par téléphone ou par e-mail dans les quarante-huit (48) heures suivant le tirage, tous ses droits au prix seront déçus et l'Organisateur procédera à un nouveau tirage.

6.1.2 remplir et signer le formulaire de déclaration et d'exonération (ci-après le « **Formulaire de déclaration** ») qui lui sera transmis par l'Organisateur et lui retourner dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de celui-ci.

6.2 La désignation des gagnants se fera au plus tard dans les trente (30) jours suivant la date de tirage.

6.3 À défaut de respecter l'une ou l'autre des conditions mentionnées ci-dessus ou toute autre condition prévue au présent Règlement, le Participant sélectionné sera disqualifié et le Prix qui lui aura été attribué sera déchu. Dans les jours suivant la réception du Formulaire de déclaration dûment rempli, l'Organisateur responsable de l'administration du Concours communiquera avec le gagnant pour l'informer de la manière dont son prix lui sera remis.

## 7. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

7.1 De temps à autre, l'Organisateur peut, avec le consentement du Participant, utiliser les renseignements personnels que ce dernier lui a fournis, dans le but de :

7.1.1 communiquer avec le gagnant afin que ce dernier prenne possession du prix ;

7.1.2 communiquer directement avec le Participant relativement aux produits et services offerts par l'Organisateur, dont des offres spéciales et de l'information sur les services de voyages;

7.1.3 effectuer un sondage relativement à l'efficacité du site Internet, de la publicité et des efforts de vente faits par l'Organisateur.

7.2 Pour obtenir de plus amples informations quant à l'utilisation des renseignements personnels par l'Organisateur, tel que décrit dans la *Politique sur la protection des renseignements personnels et respect de la vie privée* adoptée par Transat Tour Canada Inc. et ses sociétés affiliées, le Participant est invité à visiter le site Internet [www.airtransat.be](http://www.airtransat.be)

## 8. CONDITIONS GÉNÉRALES

8.1 L'Organisateur du Concours se réserve le droit de disqualifier un Participant ou d'annuler sa participation s'il participe ou tente de participer au présent Concours d'une manière qui n'est pas conforme au présent

- Règlement. Ce Participant pourrait être confié aux autorités judiciaires compétentes. Toute décision de l'Organisateur du Concours à l'égard de cet aspect du Concours est finale.
- 8.2 En participant à ce Concours, les Participants sélectionnés consentent, sans recevoir de compensation additionnelle, à ce que leur nom, prénom, adresse postale, voix, commentaires, photographies et/ou autre ressemblance soient utilisés à des fins publicitaires ou promotionnelles par l'Organisateur.
  - 8.3 Ce Concours est assujéti aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux du Canada et aux dispositions d'ordre public applicables en Belgique.
  - 8.4 Les participations incomplètes, reçues après la Date de clôture du Concours, perdues, non conformes de quelque manière que ce soit ou envoyées par une méthode non autorisée sont réputés nulles et ne seront pas acceptées lors du tirage.
  - 8.5 Le Concours est géré par l'Organisateur. L'Organisateur n'assumera aucune responsabilité pour tout problème ou panne de ligne de réseau, de système d'ordinateur en ligne, de téléphone périphérique, de logiciel, de serveur, de fournisseur, d'e-mail, de navigateur ou pour tout problème technique qui pourrait se produire, incluant, sans s'y limiter, un problème de transmission ou de non transmission, et ce, peu importe la cause. L'Organisateur n'est aucunement responsable de la circulation d'information erronée ou inexacte, qu'elle soit causée par les utilisateurs du site Internet ou par l'équipement et/ou par les programmes associés avec ou utilisés par le Concours, ou en raison d'une erreur technique ou humaine qui aurait pu se produire lors du déroulement du Concours. L'Organisateur n'assume aucune responsabilité pour toute erreur, omission, interruption, perte, défaut relativement à l'opération ou à la transmission, panne des lignes de communication, vol ou destruction. L'Organisateur n'est pas responsable des blessures ou dommages qui pourraient résulter de la tenue du Concours. L'Organisateur se réserve le droit de détruire tous les documents afférents au Concours une fois que le délai de conservation exigé par la loi est expiré. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de remettre le Concours à n'importe quel moment, sans préavis, si un facteur quelconque empêche le déroulement du Concours en vertu du présent Règlement ou en conformité avec toute loi, règlement ou politique de n'importe quelle entité ayant juridiction sur l'Organisateur.
  - 8.6 En cas de contestation ou de réclamation, pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être transmises par écrit à l'Organisateur dans un délai d'un mois après la Date de clôture du Concours (cachet de la poste faisant foi). Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable par l'Organisateur sera porté devant les Tribunaux compétents.
  - 8.7 En participant au Concours, le Participant reconnaît avoir lu et compris le présent Règlement et accepte d'être lié par celui-ci et de s'y conformer. Le Participant atteste que le Règlement est compréhensible et raisonnablement disponible pour consultation.